



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre déléguée

**Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations
supplétives**

Cour d'honneur des Invalides (25 septembre 2021)

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

- Seul le prononcé fait foi -

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Monsieur le chef d'Etat-major des Armées, mon général,

Madame la maire de Paris,

Mesdames, messieurs les élus,

Monsieur le représentant le gouverneur militaire de Paris,
mon général,

Monsieur le gouverneur des Invalides, mon général,

Mesdames, messieurs les directrices et directeurs
d'administration centrale,

Mesdames, messieurs les officiers généraux, officiers,
sous-officiers, militaires du rang et personnel civil des
armées,

Mesdames, messieurs les présidents et représentants
d'associations du monde combattant,

Mesdames, messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs les harkis, et membres des
formations supplétives,

Epouses, conjointes, familles et enfants de harki,

Mesdames et messieurs,

Les Invalides sont la maison de tous ceux qui ont mérité de la France et qui ont, un jour, porté ses armes et son étendard. Dans cette cour prestigieuse résonnent les pas des soldats de l'An II, des grognards de l'empire, de ceux de 14 et de 40, des héros de Bir Hakeim, des illustres libérateurs, des braves d'Algérie et d'Indochine, des combattants des opérations extérieures.

Vous, harkis, vous, anciens supplétifs, êtes de ceux-là. Dans ce cortège de l'honneur, vous occupez une place éminente. Vous avez été des combattants de la France, engagés et prêts au sacrifice suprême. A part entière, vous partagez ce destin français et en avez été des artisans précieux.

Votre histoire est celle d'une adhésion à la France et d'une fraternité d'armes, dans les drames comme dans les victoires. Votre histoire est une histoire de soldats. Vos aïeux et vos pères, comme tant d'Africains du Nord, ont combattu pour la France, pour ses idéaux et pour sa liberté. Dans les batailles de 1870, dans les tranchées de la Grande Guerre, dans l'épopée glorieuse de l'armée d'Afrique, ils ont donné leur sang pour notre pays.

L'histoire des harkis, c'est l'histoire de France, c'est notre histoire en partage.

C'est une fidélité et une loyauté de la part de Français qui ont décidé de le rester.

C'est une fierté et une dignité qui transcendent les générations.

De 1954 à 1962, la France a pu compter sur vous pendant les heures douloureuses de la Guerre d'Algérie. 200 000 hommes, dans la diversité des motivations et des formes d'engagement, ont fait le choix courageux de la France. Ils étaient des Moghaznis, des tirailleurs, des spahis, des membres des forces régulières, des groupes mobiles de sécurité, des groupes d'autodéfense, des sections administratives spécialisées... Ils étaient interprètes, éclaireurs, pisteurs, guerriers, montaient la garde, tenaient des positions, sécurisaient des points stratégiques, parfois des villages entiers ou des espaces immenses. Dans le Djebel, l'Atlas, les Aurès, en Kabylie, en ville comme à la campagne, partout en Algérie, les harkis ont rendu des services éminents.

En hommes et en femmes d'honneur, fiers et dignes, ils ont tout risqué : leurs biens, leur vie, celle de leur famille. Je n'oublie pas les femmes qui ont servi dans nos armées et qui ont également accompli leur mission. Je pense à toutes les mères, épouses et filles qui ont accompagné l'engagement de leur père, époux, fils et frère.

En cette journée nationale, exceptionnelle après la prise de parole du président de la République, je rends à nouveau l'hommage de la Nation à ces filles et fils de France qui ont combattu pour elle. Dans ces lieux chargés d'histoire, la République leur renouvelle sa plus profonde gratitude.

Lorsqu'il y a bientôt soixante ans, les armes se sont tues de l'autre côté de la Méditerranée, un temps de déchirure et de tragédie a débuté pour les harkis et leurs proches. Nombre d'entre eux connurent l'horreur des représailles et la terreur sourde de la vengeance. Ce n'est pas la France qui s'est livrée aux massacres mais l'honneur lui commandait de protéger ses combattants. Hormis quelques officiers qui ont accompli leur serment, elle ne l'a pas fait.

La France a tergiversé pour ouvrir ses portes aux harkis et à leurs familles. Pour ceux qui parvinrent à s'embarquer, ce fut le déchirement et l'exil, un départ sans ressource et sans attache. Une maigre valise, un bagage sur le dos, un bébé dans les bras, des larmes, la fatigue, les pleurs... L'incompréhension et l'incertitude, perdus entre deux mondes qui s'éloignent l'un de l'autre. C'est cela aussi votre histoire. Celle d'une déchirure. Vous avez laissé derrière vous une terre aimée, une terre qui abritait vos foyers, vos biens, vos souvenirs et vos racines. Pour beaucoup, ce fut le début des humiliations et des meurtrissures.

Vous attendiez la reconnaissance, vous avez eu l'indignité. Vous attendiez la fraternité, vous avez eu la marginalisation. Vous attendiez l'hospitalité, vous avez eu l'hostilité. La moitié des harkis rapatriés fut reléguée, parfois durant des années, dans des camps et des hameaux de forestage. Pour beaucoup, ce fut un provisoire qui dura, un temporaire qui s'éternisa. Un lieu de bannissement qui a meurtri, qui a traumatisé, qui a détruit.

Cette vérité est cruelle. Il faut sans cesse la rappeler : la promesse de la France ne fut pas respectée tout comme l'essence même de notre devise républicaine ne fut pas au rendez-vous. Le président Emmanuel MACRON l'a dit avec humanité et un infini respect ce 20 septembre 2021.

Personne ne doit ignorer ce que furent les conditions de vie dans les camps ou dans certains hameaux de forestage.

L'arbitraire, les barbelés, l'enfermement, le froid, les carences alimentaires, la promiscuité et l'absence d'intimité. Pourtant, les harkis n'étaient coupables de rien.

Les brimades, les abus, les détournements de prestations, l'ennui, les traumatismes... Pourtant les harkis n'étaient coupables de rien.

Plusieurs milliers d'enfants ont été déscolarisés, mal accueillis et mal instruits. La France n'a pas été au rendez-vous de la plus belle des promesses républicaines, celle de l'école et de l'instruction.

C'était en France. C'était hier.

C'est une page sombre de notre histoire, la République a abandonné ses enfants. La France leur a lâché la main et leur a tourné le dos. Face à ceux qui l'avaient loyalement servi, notre pays n'a été fidèle ni à son histoire ni à ses valeurs.

Lundi dernier, en suivant les pas de ses prédécesseurs, le président de la République a été au rendez-vous de la vérité et de l'honneur. Il a renouvelé la reconnaissance des manquements de la France et a rappelé la singularité de cette tragédie française. Cependant, au cours de cette cérémonie solennelle et marquante à l'Élysée, Emmanuel MACRON a souhaité aller plus loin, en annonçant l'inscription, dans le marbre de nos lois, de la reconnaissance et de la réparation à l'égard des harkis. Je porterai ce projet devant le Parlement avant la fin de l'année et ainsi, par la Loi, la République reconnaîtra les conditions indignes de l'accueil des harkis et de leur famille.

Si rien ne peut changer les errements du passé, si rien ne peut guérir les blessures ni gommer les traumatismes, le temps du pardon ouvre le chemin de la justice.

Mesdames et Messieurs, depuis plusieurs années, la République s'est engagée à vos côtés pour reconnaître vos souffrances et les sacrifices consentis, pour dépasser les dénis et les tabous. Cette journée nationale en est aussi l'expression.

L'Etat a agi, voté des lois, initié des mécanismes spécifiques pour les harkis de première puis de deuxième génération et continue à les actualiser. La première des reconnaissances a été l'attribution du statut d'anciens combattants, en 1974. Des allocations ont été créées et sont toujours en vigueur. Des dispositifs ont été mis en place au fil des années en matière de logement, de formation, de solidarité et d'accès à l'emploi.

Je sais combien vous êtes attachés au travail de mémoire. Je le suis aussi. Il est primordial que votre parcours, que vos destins, soient mieux connus et mieux compris dans la France toute entière. Car il n'est pas de reconnaissance sans connaissance. C'est la raison pour laquelle l'Etat est à vos côtés pour enseigner votre histoire et transmettre votre mémoire.

Le souvenir des Harkis est désormais rappelé sur les sites où ils ont vécu. De même, un important travail sur les archives et la collecte des témoignages a été déployé. Les expositions réalisées par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre sont à la disposition de tous et constituent une pièce centrale des témoignages organisés dans les établissements scolaires. 2 000 élèves par an sont ainsi sensibilisés.

Depuis 2017, nous avons intensifié ce travail. Ce quinquennat restera marqué par des avancées significatives en faveur des harkis et de leurs enfants. En suivant les orientations du président de la République, nous allons les poursuivre.

Conformément aux engagements pris, nous avons mis en œuvre ces dernières années la plus forte augmentation des allocations de reconnaissance et viagère depuis leur création. Pour la deuxième génération, nous avons créé un dispositif de soutien. Il aide un nombre sans cesse plus grand d'enfants de harkis pour faire face à des dépenses d'insertion, de santé ou de logement. Près de 2 000 enfants de harkis ont ainsi été aidés.

Nous avons œuvré pour reconnaître les mémoires les plus douloureuses et je pense particulièrement au travail accompli autour des cimetières. La maison de l'Histoire et des mémoires d'Ongles, seul lieu de mémoire uniquement dédié à l'histoire des harkis et de leurs proches, est soutenue par le ministère des Armées. Ainsi, nous l'avons pérennisé.

La République poursuivra son œuvre par le vote de la loi avant la fin de l'année. Il s'agira de permettre une juste reconnaissance et réparation aux première et deuxième générations de harkis. Il s'agira également de poursuivre le travail de collecte des archives et des témoignages.

A ce titre, je suis heureuse de vous annoncer la mise en ligne sur le portail national FranceArchives d'une page dédiée aux harkis. Elle recense l'ensemble des témoignages et des sources audiovisuelles permettant une meilleure connaissance de l'histoire des harkis. Une page sur les sources écrites sera publiée en octobre. Nous encourageons les historiens, les chercheurs et les étudiants à s'en saisir et à faire avancer nos connaissances.

Mesdames et messieurs, la France regarde son histoire en face et fait sienne l'exigence de vérité. Elle le fait en confiance, elle le fait sincèrement, elle le fait pour ceux qui n'ont jamais cessé d'être ses enfants. Et je vous le dis, la grandeur sera toujours du côté de ceux qui réparent et qui agissent, plutôt que de ceux qui séparent, qui divisent et qui instrumentalisent. Le président de la République l'a affirmé très clairement : injurier les « harkis » c'est insulter un combattant, c'est ternir un soldat français, c'est donc insupportable pour chaque Français, insupportable pour la Nation.

Insulter les harkis, c'est insulter la France.

La vérité c'est que les harkis, leurs enfants et leurs petits-enfants ont fait la France. Et ils font encore la France. Par leur réussite, par leur dévouement, par leurs mérites personnels, ils donnent leur meilleur à notre pays et sont pleinement intégrés à la communauté nationale.

Chers compatriotes harkis, par la voix du président de la République, la France vous a dit son affection. Elle vous a dit sa soif de justice à l'égard de ceux qui incarnent une espérance française et un destin français exemplaire.

Je ne peux que conclure par les vers de Messaoud
GADI.

*« Nous devons nous souvenir,
nous soutenir, et avec l'encre du passé,
sur une page oubliée,
de l'Histoire de France,
écrire notre espérance. »*

Vive les harkis !

Vive la République !

Vive la France !